

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 69 (1943)
Heft: 15

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

ABONNEMENTS :

Suisse : 1 an, 13.50 francs

Etranger : 16 francs

Pour sociétaires :

Suisse : 1 an, 11 francs

Etranger : 13.50 francs

Prix du numéro :

75 centimes.

Pour les abonnements
s'adresser à la librairie
F. Rouge & Cie, à Lausanne.

Paraissant tous les 15 jours

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président : R. NEESER, ingénieur, à Genève ; Vice-président : M. IMER, à Genève ; secrétaire : J. CALAME, ingénieur, à Genève. Membres : *Fribourg* : MM. L. HERTLING, architecte ; P. JOYE, professeur ; *Vaud* : MM. F. CHENAUX, ingénieur ; E. ELSKES, ingénieur ; EPITAUX, architecte ; E. JOST, architecte ; A. PARIS, ingénieur ; CH. THÉVENAZ, architecte ; *Genève* : MM. L. ARCHINARD, ingénieur ; E. MARTIN, architecte ; E. ODIER, architecte ; *Neuchâtel* : MM. J. BÉGUIN, architecte ; R. GUYE, ingénieur ; A. MÉAN, ingénieur ; *Valais* : M. J. DUBUIS, ingénieur ; A. DE KALBERMATTEN, architecte.

RÉDACTION : D. BONNARD, ingénieur, Case postale Chauderon 475, LAUSANNE.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE
A. STUCKY, ingénieur, président ; M. BRIDEL ; G. EPITAUX, architecte ; M. IMER.

SOMMAIRE : *Poutres et dalles sur appuis élastiques. Platelages de ponts en béton armé (suite et fin), par A. PARIS, ingénieur, professeur à l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne. — Les principes du traitement des charbons, par GEORGES LADAME, Dr ès sciences, ingénieur-conseil, à Genève. — Société suisse des ingénieurs et des architectes : Communiqué du Comité central. Extrait du procès-verbal de la 3^{me} séance du Comité central. — BIBLIOGRAPHIE. — SERVICE DE PLACEMENT.*

Poutres et dalles sur appuis élastiques.

Platelages de ponts en béton armé.

par A. PARIS, ingénieur, professeur à l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne.¹

(Suite et fin.²)

Exemple numérique.

La coupe en travers du pont correspond à la définition des indices d'élasticité sous chiffre 4 du premier tableau³. L'ouvrage étudié existe, mais avec la différence qu'il compte seulement quatre travées de dalle au lieu des cinq de 2,05 m, que nous avons ainsi prises plus nombreuses pour donner plus de ressources à notre épure. L'élancement des profils de poutres principales atteint les chiffres élevés (fig. 10).

$$l/h = 10,30 \text{ m} : 0,58 \text{ m} = 17,8$$

$$l/a = 10,30 \text{ m} : 2,05 \text{ m} = 5,02.$$

Les poutres sous margelles, un peu plus hautes, sont moins élastiques, ce qui contribue à augmenter les moments positifs dans la dalle, comme le montre le facteur 1,52 de proportionnalité entre réactions F obtenue de l'épure de poutre sur appuis élastiques et (F) relative à l'appui rigide. Cinq nervures transversales de $15,25 \text{ cm}^2$ raidissent la dalle de 16 cm.

L'établissement des ellipses d'élasticité suit le chemin

décrit. Nous comptons avec un module d'élasticité unitaire $E = 1$

puisque les déformations élastiques n'interviennent que par leurs proportions. Les ellipses calculées ci-après sont celles de la dalle seule ; nous tiendrons ensuite compte des quelques entretoises de raidissement en introduisant un facteur correctif.

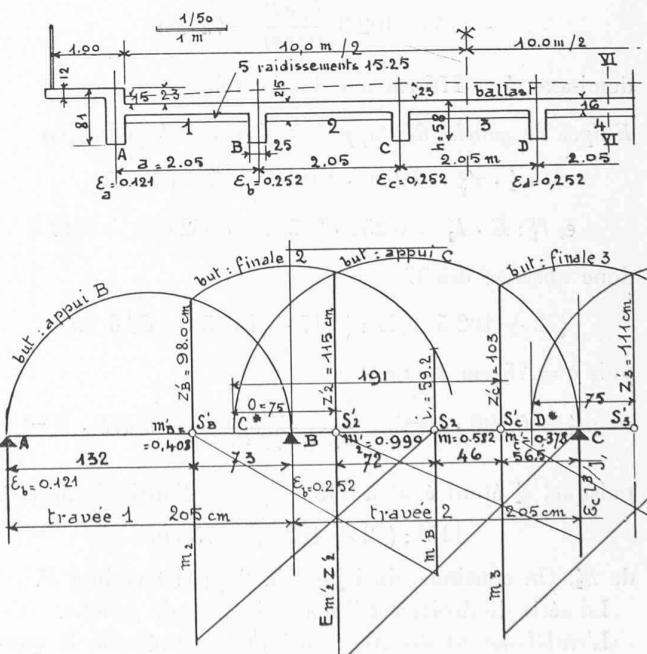


Fig. 10.

¹ Conférence faite le 27 février 1943, à Lausanne, devant les membres du Groupe des ponts et charpentes de la Société suisse des ingénieurs et des architectes.

² Voir *Bulletin technique* du 26 juin 1943, p. 149.

³ Voir *Bulletin technique* du 26 juin 1943, p. 151.

Publicité :
TARIF DES ANNONCES
Le millimètre
(larg. 47 mm.) 20 cts.
Tarif spécial pour fractions
de pages.
En plus 20 % de majoration de guerre.
Rabais pour annonces
répétées.



ANNONCES-SUISSES S.A.
5, Rue Centrale,
LAUSANNE
& Succursales.